TL896

Vatican - Église d'Indonésie - Église du Timor-Oriental.

Rappelons quelques faits qui pourront éclaicir la position du Vatican sur le problème du Timor-Oriental.

1. En 1977, deux ans après l'invasion, l'évêque portugais de Dili offre sa démission. Le Vatican nomme Mgr da Costa Lopes, le prêtre timorais le plus ancien, comme Administrateur Apostolique du diocèse. Le diocèse jusqu'alors relié à la Conférence Épiscopale portugaise passe sous la dépendance directe du Vatican (Secrétairerie d'État).

2. Malgré les demandes insistantes de la Conférence Épiscopale d'Indonésie le diocèse n'est pas rattaché à cette Conférence. Mgr Canalini, Nonce Apostolique à Djakarta déclare en septembre 1987 au journal 'Suara Pembaruan' qu'accepter cette liaison formelle "serait reconnaître implicitement la dimension indonésienne" du diocèse de Dili, et cela le Vatican "ne peut le faire" parce que "il suit ce qui est décidé par les lois internationales".

3. Toutefois l'Administrateur Apostolique du diocèse de Dili, Mgr da Costa Lopes, a été invité par le Nonce à participer aux sessions de la Conférence Épiscopale indonésienne: il y va en affirmant qu'il n'y va qu'en observateur.

4. En 1981, invités à participer à une réunion des supérieurs religieux d'Indonésie, les religieux du Timor-Oriental rédigent un document dans lequel ils déclarent: "Nos liaisons avec l'Église universelle (...) ont été soudainement coupées. Nous sommes les religieux du Timor-Oriental qui, avec notre peuple, avons été lancés dans le vide et l'aliénation... Nous sommes conscients d'être poussés à établir des liens avec l'Église d'Indonésie parce que c'est l'Église la plus proche et celle qui est autorisée par le Gouvernement et l'armée à reserrer les liens avec nous. Nous espérons que cette relation se développera de façon honnête... Nous confessons aussi que nous ne comprenons toujours pas pour quelle raison l'Église indonésienne et l'Église Romaine n'ont pas déclaré officiellement et ouvertement leur solidarité avec l'Église, les religieux et le peuple du Timor-Oriental".

5. En Mai 1983 après une intense campagne indonésienne visant à le dénégrir à cause de ses critiques contre les occupants, Mgr da Costa Lopes est invité par le Vatican à présenter sa demande de démission et remplacé par un jeune religieux récemment revenu à Timor avec un passeport indonésien. Mgr Belo appartient à une famille connue avant l'invasion pour ses sentiments pro-indonésiens, bien que lui-même ne se soit pas manifesté en ce sens.

6. Invité à son tour à participer aux réunions de la Conférence Épiscopale et à en appliquer les décisions dans son diocèse, Mgr Belo accepte ces ordres. Lorsque les décisions de cette Conférence lui semblent aller contre les intérêts essentiels de l'Église du Timor-Oriental il en réfère au Nonce, mais sans résultat apparent.

7. En novembre 1983 les évêques indonésiens ont écrit au clergé du Timor-Oriental une lettre exprimant leur solidarité; la lettre a été distribuée lors d'une réunion internationale d'organisations catholiques qui financent l'Église d'Indonésie mais elle n'a pas été divulguée en Indonésie.

8. Jean Paul II a pris pour la première fois une position publique sur le cas du Timor-Oriental en juillet 1984 lorsqu'il recevait les lettres de créance du nouvel ambassadeur indonésien pour recommander "le respect des Droits de l'Homme au Timor-Oriental" et son "espérance d'une considération spéciale, en toutes circonstances, pour l'identité ethnique, religieuse et culturelle du peuple".

9. À la demande du Vatican, Mgr Belo rencontra clandestinament le leader de la Résistance timoraise, le commandant Xanana Gusmão, le 25 avril 1986. Mgr Belo proposa la reddition des guérilleros en échange de la vie sauve et de la possibilité d'abandonner le territoire. Une proposition identique avait déjà été faite par le Nonce à Djakarta, Pablo Puente, et a été renouvelée par le Nonce actuel parce que "plus tard il sera trop tard". Xanana Gusmão répondit à Mgr Belo que la lutte des résistants n'était pas une lutte personnelle et demanda si l'offre de pouvoir abandonner le territoire s'étendait à tout le peuple timorais. La répétition de l'offre par le Nonce actuel, après la réponse de X.Gusmão, a provoqué de la méfiance sur les véritables intentions de la diplomatie vaticane.

10. En décembre 1987, Jean Paul II, recevant les lettres de créance d'un nouvel ambassadeur indonésien répéta sa demande de respect de l'identité du peuple timorais dans des termes semblables à ceux utilisés en 1984.

11. 1988, Mgr Belo est nommé évêque titulaire de Lorium (Italie) mais continue à la tête du diocese de Dili comme Administrateur Apostolique sans être, juridiquement, évêque de Dili.

12. À l'occasion de sa consécration épiscopale en septembre 1988, interrogé sur l'éventuelle intégration du diocèse de Dili dans la Conférence Épiscopale, Mgr Belo répond: "jusqu'à maintenant le diocèse de Dili n'a pas voulu former une union avec la Conférence Épiscopale d'Indonésie" (Asia Focus - 20/9/88).

13. Au début de 1989 le Président de la Conférence Épiscopale d'Indonésie, Mgr Situmorang, déclare: "Nous désirons depuis toujours la participation de l'Église du Timor-Oriental dans notre Conférence, non seulement pour des motifs nationalistes mais aussi à cause des liens ecclésiaux qui nous unissent. Malgré des restrictions formelles nous avons toujours chercher à attirer les responsables du diocèse de Dili dans les réunions et travaux de la Conférence Épiscopale. (...) Mgr Belo cherche davantage l'aide des diocèses indonésiens que de ceux du Portugal ou de Macau, cela augmente chez les timorais de l'est le sentiment d'appartenir à l'Indonésie". L'union "est seulement une formalité puisque Mgr Belo envoie ses séminaristes dans les séminaires de théologie des îles de Flores et Java et invite des professeurs de ces provinces pour le petit-séminaire de son diocèse (Asia News - 15/2/89).

14. Récemment Mgr Belo a écrit au Nonce à Djakarta pour dénoncer l'oppression qui atteint son peuple et l'Église demandant un référendum contrôlé par les Nations Unies pour que les timorais puissent exprimer leur opinion sur leur avenir politique. "Tous les ans nous assistons aux mêmes abus. Nous parlons avec les autorités mais le résultat est toujours le même. C'est la population qui souffre. C'est pour cela qu'il est urgent de réaliser un référendum pour demander à la population si elle accepte l'intégration"

    "la population n'a pas la possibilité de se manifester ou de se réunir".

    "Nous vivons sous la pression psychologique de la dictature".

15. Bien qu'il ait adopté une attitude apparemment conciliante envers les occupants Mgr Belo a parfois émis des protestations publiques (voir sa note pastorale sur les tortures en décembre 1988). Il a aussi écrit au début de cette année au Secrétaire-Général de l'ONU et au Président de la République portugaise: "**Je prends la liberté d'écrire à votre Excellence, Monsieur le Secrétaire Général, pour rappeler que le processus de décolonisation du Timor portugais n'est pas encore achevé par les Nations Unies et il serait bon de ne pas le laisser dans l'oubli. Quant à nous, peuple de Timor, nous pensons que nous devons être entendus sur le destin de notre pays. C'est pour cela que, par cette lettre, en tant que responsable de l'Église catholique et comme citoyen de Timor, je viens vous demander, Monsieur le Secrétaire général, de mettre en route à Timor le processus de décolonisation le plus normal et démocratique, qui est la réalisation d'un REFERENDUM. Le peuple de Timor doit être entendu par un plébiscite sur son avenir. Jusqu'à maintenant le peuple n'a pas encore été consulté. Ce sont les autres qui parlent au nom du peuple.**

16. **Ces lettres, parce qu'elles ne semblaient pas destinées à la publication et parce qu'elles ne font pas part obligatoire de la représentation officielle liée à sa fonction, nous révèlent les sentiments profonds de Mgr Belo. Elles sont l'espace limité qui lui est laissé entre les 'instructions' du Gouvernement indonésien et les pressions de la diplomatie vaticane.**